

**Grand-Duché de Luxembourg**

---

ETABLISSEMENT DE  
RADIODIFFUSION SOCIOCULTURELLE  
ETABLISSEMENT PUBLIC

**Procès-verbal**  
**de la réunion du Conseil d'administration RSC**  
**du 28 janvier 2020**  
**(2/2020)**

**Présents :**

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Dominique Hansen, Renée Wagener, Membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, François Mousel, Membres
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Monsieur	Jacques Thill, Secrétaire
Monsieur	Marc Gerges, Directeur

**Excusés :**

Mesdames	Nancy Braun, Tania Brugnoli, Michèle Vallenthini, Membres
----------	---

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

## **2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2020**

Le procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2019 2020 est adopté. Cette décision est actée dans le présent procès-verbal.

## **3. Démarche pour l'élaboration de la contribution au Débat de consultation à la Chambre des Députés au sujet du service public dans les médias (pour discussion)**

Le ministre des Communications et des Médias a demandé à la Chambre des députés d'organiser un débat de consultation sur le service public dans les médias. Ce débat portera, entre autres, sur les missions, le cadre légal et la gouvernance de l'établissement public de radiodiffusion socioculturelle.

Dans ce contexte, le ministre des Communications et des Médias a invité l'établissement public de radiodiffusion socioculturelle à élaborer une contribution au débat de consultation portant sur l'orientation d'une radio de service public dans le paysage médiatique du Luxembourg.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent contacter tous les partis politiques en amont du débat de consultation afin de sensibiliser les députés aux enjeux et défis actuels de l'établissement de radiodiffusion socioculturelle. La présidente du Conseil d'administration, ensemble avec le Directeur et la rédaction en chef, assureront cette tâche/mission.

Le 14 février le projet de contribution étayant les principales revendications du Conseil d'administration sera discuté avec les chefs de service. Par la suite, le projet de contribution sera présenté à tous les collaborateurs de l'établissement de radiodiffusion.

Les membres du Conseil d'administration ont fixé le 21 février comme date limite pour finaliser leur contribution au débat de consultation.

## **4. Discussion du document de base de la contribution pour le Débat de consultation à la Chambre des Députés au sujet du service public dans les médias (pour discussion)**

Par la suite, les membres du Conseil d'administration ont débattu plusieurs éléments du document de base de la contribution pour le débat de consultation. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité de prévoir un cadre légal approprié, les principes et les

missions du service public, la procédure de nomination et la composition du Conseil d'administration de l'établissement public, la durée du mandat du directeur, le financement de l'établissement public, et la mise en place éventuelle d'une assemblée consultative (à l'instar d'un *Publikumsrat* ou *audience council*) et les missions confiées à celle-ci.

## **5. Divers**

Les trois points divers de l'ordre du jour sont reportés à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

## **6. Prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion du Conseil est fixée à mardi le 26 février 2020 à 12h00, au siège de la radio.

Luxembourg, le 29 février 2020